

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Naufrage "Esther Miracle" : le Premier ministre face à toute l'administration

AU lendemain de la démission du ministre des Transports, Brice Constant Paillat, consécutive au naufrage du navire "Esther Miracle", le Premier ministre, Alain-Claude Bilie By-Nze, a rencontré hier vendredi, en début d'après-midi à l'immeuble Arambo, l'ensemble des membres de cette administration et des services connexes, en présence des membres de son gouvernement. Lors de son adresse, le locataire de l'Immeuble du 2-Décembre a précisé que désormais "chacun devra assumer ses responsabilités, plus jamais cela ne doit arriver dans notre pays".

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

D'UN ton ferme, Alain-Claude Bilie By-Nze n'est pas passé par quatre chemins pour dire ses vérités à son auditoire. S'adressant particulièrement à l'administration des Transports, le chef du gouvernement a rappelé que "notre pays traverse depuis une semaine, un deuil national". Avec, la veille, la démission de Brice Constant Paillat et le placement en garde à vue de certains responsables de la Marine marchande et de l'armateur Royal Cost Marine (RCM), l'enquête diligentée par les services judiciaires doit permettre de faire la lumière sur cet événement inédit dans notre pays.

Ce n'est un secret pour personne, ce drame, qui a pour l'heure coûté la vie à 21 personnes et fait 16 disparus, doit interpeller les uns et les autres sur le respect des textes en vigueur et la probité morale. Déjà, lors de son adresse devant toute l'administration gabonaise le 10 février dernier, le Premier ministre avait indiqué que "nous devons assumer le poids de nos charges".

Dans tous les cas, si l'enquête en cours révèle des anomalies dans la gestion, des sanctions administratives seront prononcées à l'encontre des concernés. Pour lui, tout agent public répondra désormais de ses actes devant les juridictions compétentes. Nul ne sera couvert, ni protégé. "Peu importe qui vous êtes,

peu importe votre couverture, personne, je dis bien personne, ne sera épargné".

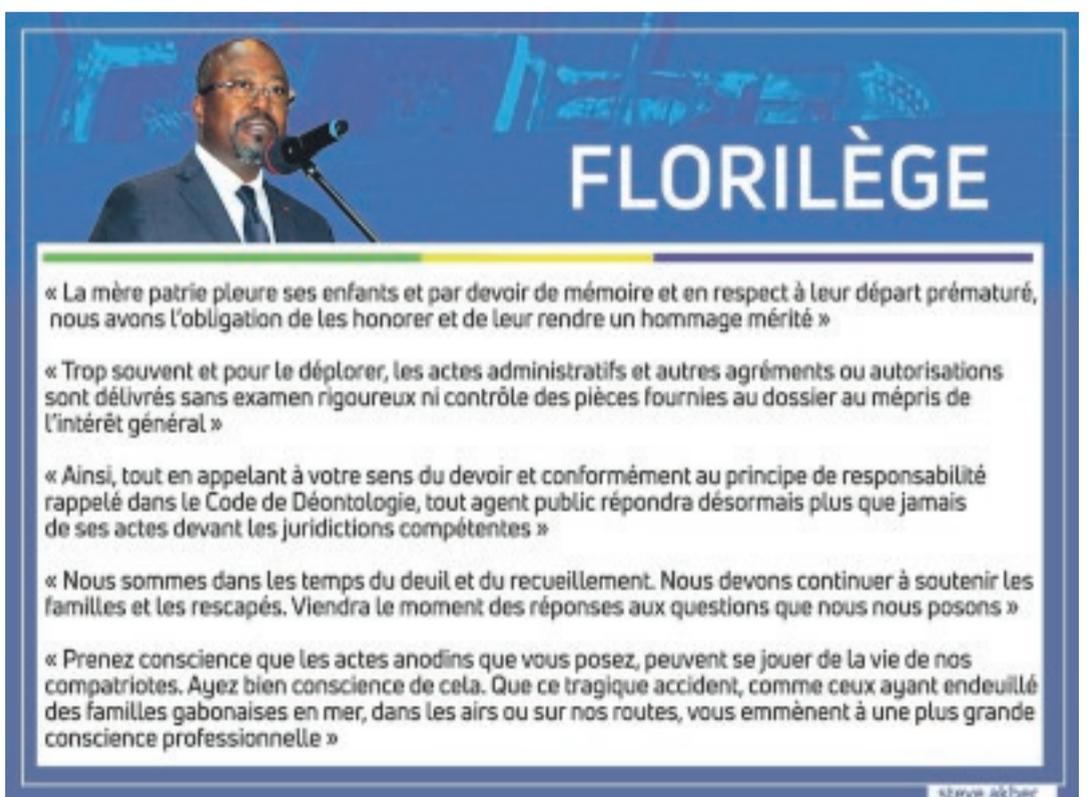
Comme un signe du destin, "le drame que nous vivons illustre l'obligation de respecter les textes. Ces principes de bonne conduite nous obligent à traiter tous les dossiers de la même façon, sans complaisance, sans laxisme. Car il y a trop d'arrangements, de passe-droits et de corruption. Ce phénomène de corruption dans notre pays devient préoccupant", a-t-il indiqué.

DEUIL. Face à cette tragédie, le Premier ministre a indiqué qu'il proposerait, dans les prochains jours, un certain nombre de décisions au président de la République, et qu'à cet effet, chacun assumera ses responsabilités.

Après trois jours de deuil national, qui a vu l'ensemble des églises du Gabon organiser une messe de suffrage en mémoire des disparus et des rescapés, Alain-Claude Bilie By Nze a annoncé que dans les prochains jours, une stèle sera érigée en mémoire des disparus. "Ce monument doit nous rappeler à tous, qu'il y a des Gabonais qui ont péri le 9 mars dernier". Si le site du Port Môle se veut être le lieu symbolique pour les rescapés et les proches des familles, le gouvernement entend accompagner ces derniers durant cette douloureuse épreuve. "Pour le moment, nous sommes en deuil, et que cette tragédie nous serve de leçon à faire preuve de rigueur dans nos missions quotidiennes", a-t-il conclu.



Les membres du département des Transports qui étaient face au Premier ministre.



FLORILÈGE

« La mère patrie pleure ses enfants et par devoir de mémoire et en respect à leur départ prématuré, nous avons l'obligation de les honorer et de leur rendre un hommage mérité »

« Trop souvent et pour le déplorer, les actes administratifs et autres agréments ou autorisations sont délivrés sans examen rigoureux ni contrôle des pièces fournies au dossier au mépris de l'intérêt général »

« Ainsi, tout en appelant à votre sens du devoir et conformément au principe de responsabilité rappelé dans le Code de Déontologie, tout agent public répondra désormais plus que jamais de ses actes devant les juridictions compétentes »

« Nous sommes dans les temps du deuil et du recueillement. Nous devons continuer à soutenir les familles et les rescapés. Viendra le moment des réponses aux questions que nous nous posons »

« Prenez conscience que les actes anodins que vous posez, peuvent se jouer de la vie de nos compatriotes. Ayez bien conscience de cela. Que ce tragique accident, comme ceux ayant endeuillé des familles gabonaises en mer, dans les airs ou sur nos routes, vous emmènent à une plus grande conscience professionnelle »

steve akher